

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 27 AVRIL 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Bibliographies, par J. H. Charland.—Cahier de chanson par E. Z. Massicotte.—Pharmacie de ménage.—Poésie : Le chanvre (avec encadrement), par André Theuriot.—Les derniers des Kersaldec, par P. Colonnier.—La curiosité, par le Rév. J. Uld. Brûlé.—Dialogue (suite), par L. Gougeon.—La femme.—Primes du mois de mars.—Connaissances utiles.—Eglise de Longueuil.—Choses et autres.—Variétés.—Récréations de la famille.—Les Echecs.—Feuilleton : Sans Mère (suite).

GRAVURES : Vue de Longueuil.—Exposition universelle de Paris : Pavillon Central des Colonies Françaises ; Case Canaques ; Pavillon Tunisien ; Exposition du Ministère de la Guerre.—Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

A NOS ABONNÉS

Nous prions ceux de nos abonnés qui doivent changer de demeure au premier mai, de vouloir bien nous faire connaître leur nouvelle adresse s'ils veulent ne pas subir de retard dans la réception de notre journal.



** Ah ! quel plaisir d'être voleur ou assassin dans notre bonne province de Québec !

Si étrange que puisse paraître cette exclamation elle a un sens très exact et renferme une vérité trop prouvée.

Depuis plus de trois semaines, en effet, notre bon public, ainsi que je vous l'ai déjà dit, ne s'occupe que de gens de sac et corde, et nombre de gens, voire même des journaux, ne se gênent pas d'exprimer des sympathies pour eux.

C'est le monde renversé.

Pendant que Morrisson se refusait obstinément d'aller en prison, voici que cinq détenus s'échappaient de la geôle de St-Joseph, avec la complicité, dit-on, d'un de leurs gardiens, et, suivant l'usage antique et solennel, l'enquête a prouvé que personne n'était pas à blâmer.

** Ce pauvre Latude, dont je relisais dernièrement les mémoires, a eu plus de mal que cela à s'échapper, et quoique ses aventures soient bien connues, je ne crois pas déplaire à mes lecteurs en leur citant le résumé des évasions du fameux prisonnier de la Bastille.

Henri Masers de Latude, dit M. Bertin, dans une nouvelle édition des mémoires de ce malheureux, ne sachant que faire après avoir tenté mille projets pour réussir, imagine enfin, en 1743, un plan machiavélique qui doit assurer sa fortune :

Il fabrique une poudre inoffensive qu'il enferme soigneusement dans une boîte ; il expédie la boîte

à la favorite et lui écrit : " Je vous prie, madame, d'ouvrir la boîte en particulier," et il prétend dévoiler à Mme de Pompadour un complot " fondé sur un discours que j'ai entendu le 28 avril, dans le jardin des Tuileries."

Son idée lui paraît excellente, et il court à Versailles chercher la réponse de madame de Pompadour, qui ne peut être qu'une superbe récompense pour le service signalé qu'il vient de lui rendre.

La réponse fut une lettre de cachet. A la Bastille ! Il devait y rester trente-cinq ans. . . .

** Pour s'échapper de la Bastille, Latude et ses compagnons de cachot font une corde : " Nous décousîmes deux chemises et deux ourlets, et nous en tirâmes les fils l'un après l'autre ; nous les nouâmes tous et nous en fîmes un certain nombre de pelotons que nous réunîmes ensuite en deux grosses pelotes ; chacune avait cinquante filets de soixante pieds de longueur ; nous les tressâmes, ce qui nous donna une corde de cinquante pieds de long environ, avec laquelle nous fîmes une échelle de vingt pieds, qui devait nous servir à nous soutenir en l'air pendant que nous arracherions dans la cheminée les barres et les pointes de fer dont elle était armée."

Ce travail dure six mois. Les prisonniers s'occupent ensuite de l'échelle de bois qui leur sera nécessaire pour monter sur le parapet. Ils fabriquent cette échelle avec le bois qu'on leur donne pour se chauffer. Au fur et à mesure qu'un morceau était prêt, on le cachait dans le plancher, où on avait fait un trou en descellant un carreau.

Finalement, ils ont une corde de quatorze cents pieds et l'échelle a deux cent huit échelons.

** On fixe la date de l'évasion au lendemain du mardi-gras. Les gardiens se seront amusés ; ayant besoin de dormir, ils seront moins vigilants. Tous ces préparatifs avaient demandé dix-huit mois. Il s'agissait de monter par une cheminée sur le haut de la tour, de descendre de la tour dans le fossé pour remonter ensuite du fossé sur le parapet.

Malheureusement, ce parapet était toujours garni de sentinelles, et on ne pouvait s'y aventurer que par une nuit obscure et pluvieuse ; alors les sentinelles ne se promenaient pas. D'autre part, le temps pouvait changer pendant l'évasion.

" Il consistait, dit Latude, à nous faire un passage à travers la muraille qui sépare le fossé de la Bastille de celui de la porte de Saint-Antoine ; je réfléchis que, dans la multitude des débordements de la Seine, l'eau avait dû dissoudre le sel contenu dans le mortier et le rendre moins difficile à briser ; et que, par ce moyen, nous pourrions parvenir à percer la muraille." Ce qui fut fait.

Latude monta le premier dans la cheminée. Il faillit être étouffé par la suie, s'écorcha les genoux et les mains, et son sang coulait quand il fut en haut. Ses compagnons le rejoignirent.

Les voilà sur la plate forme.

Il font couler leur corde le long de la tour appelée la *Tour du Trésor* : la corde vacillant à chaque mouvement d'une manière inquiétante. Enfin, ils sont arrivés dans le fossé.

" Nous entendions la sentinelle qui se promenait à dix toises au dessus de nous." Il fallait renoncer à monter sur le parapet et à se sauver par le jardin du gouverneur. Ils attaquent le mur ayant de l'eau jusqu'aux aisselles.

Le travail demande neuf heures : " l'eau était encore pleine de glaçons.

Une ronde major passa avec un falot : ils vont être découverts, ils font le plongeon. Toutes les demi-heures des rondes circulent, et il faut prendre un bain complet. Enfin, après neuf heures de travail acharné, le passage est fait. Ils traversent le fossé Saint-Antoine pour gagner le chemin de Bercy, s'embourbent dans la vase de l'aqueduc, croient y rester, s'en tirent enfin par un mouvement d'énergie désespéré. Ils sont libres !

Ils ne le furent pas longtemps. L'éveil était donné le lendemain à neuf heures, toute la police sur pied pour les rattraper. Un homme chez lequel ils s'étaient réfugiés quelques heures avait indiqué leur trace à la police. Quinze jours après (1er juin 1756). Latude était arrêté à Amsterdam et réintégré à la Bastille. Il s'évade encore une

fois, le 23 novembre 1765, est repris à Fontainebleau et incarcéré cette fois à Vincennes pour douze ans. On le relâche, et il reçoit l'ordre formel de retourner dans sa province. Il s'attarde, s'agite, inquiète la police qui remet la main sur lui et il fait connaissance avec le Petit Chatelet, puis avec Bicêtre, où il passera sept ans au milieu des fous.

Enfin, libre en 1784, il reçoit, grâce à M. de Breteuil, une pension de 400 livres. Ce n'est pas encore le fait le plus extraordinaire de cette curieuse existence.

En 1781, un président au parlement, M. de Gourgues, visitant Bicêtre, a conseillé à Latude, dont les infortunes l'ont ému, d'écrire un mémoire qu'il appuiera. Le commissionnaire chargé de porter le mémoire à destination s'enivre, égare le papier. Une brave mercière, Mme Legros, le trouve, le lit, s'émeut des misères de cet homme qu'elle n'a jamais vu ; elle sacrifie son temps, sa fortune, tout ce qu'elle a, pour le sauver, et elle y parvient. L'Académie française décerne un prix de vertu à cette noble femme.

Latude mourut en 1805, rue des Saints-Pères, à Paris. Au lendemain de la chute de la Bastille, il courut revoir les lieux où il avait tant souffert. " J'ai vu, dit-il, l'enceinte de ces murs que j'avais si longtemps arrosée de mes pleurs ; j'éprouvais des sensations tout à fait différentes à la vue de ces verrous que l'on venait de briser et qui, depuis tant de siècles, avaient toujours impitoyablement recelé l'innocence opprimée."

** Je venais donc de rappeler cette évasion de Latude quand j'appris l'arrestation de Morrisson.

L'affaire appartient maintenant aux tribunaux.

Quoique puissent décider les jurés, il n'en reste pas moins un fait évident : c'est que ces journaux dont je parlais tout à l'heure et qui ont jeté la pierre au magistrat qui avait pris la responsabilité de l'arrestation de Morrisson, ont eu tort de tourner cette affaire en ridicule.

Le succès a toujours son importance, mais quand il est soutenu par la raison, il est pleinement justifié.

On avait affaire à un bandit qui bravait la justice et la police, il avait pour lui les sympathies d'un tas de bonshommes qui croyait défendre un de leurs nationaux ; ils avaient tort, mais, malgré tout, il fallait agir vivement et force devait rester à la loi ; on a réussi et il faut espérer que les mauvaises langues vont se taire.

Cela sera-t-il une leçon et va-t-on se décider enfin à laisser la justice et les magistrats agir à leur guise quand il s'agit d'empoigner un misérable ?

Je n'en sais rien, mais, franchement, cela m'écoeure de voir des journalistes, mes confrères (?), essayer de se faire une fausse popularité en faisant cause commune avec nos amis les ennemis.

On a voulu faire de la politique avec cette cause, pourquoi ? je l'ignore. Mais il me semble que quand il s'agit d'un bandit à arrêter, il ne faut considérer qu'une chose : c'est de savoir si on va l'empoigner oui ou non.

J'espère aller voir pendre Morrisson s'il est reconnu coupable.

Avant de finir cette courte chronique, ma deux-cent-quarante et unième depuis la fondation du MONDE ILLUSTRÉ, je me fais un plaisir d'annoncer à mes lecteurs que la " table des matières " et des gravures de l'année qui finit, paraîtra dans le prochain numéro, et que tous nos abonnés la recevront.

J'aurai bien des choses à vous dire pour le prochain, le premier numéro de la sixième année.

Si ma chronique est courte cette année, c'est que nous allons célébrer nos noces de bois.

Que ceux qui sont mariés depuis cinq ans avec un journal me jettent la première pierre.

Léon Ledieu

L'homme qui ose rester debout quand les autres se courbent, en semble plus grand.—C. GUYHOT.